



RSM Paris

26, rue Cambacérès

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

TURGOT OBLIG PLUS

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **30 AVRIL 2025**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **TURGOT OBLIG PLUS** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **30 avril 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note A2 de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par le fonds, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 septembre 2025

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Bénard'.

Nicolas BÉNARD
Associé

TURGOT OBLIG PLUS

COMPTES ANNUELS 30/04/2025

Bilan Actif au 30/04/2025 en EUR	30/04/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	12 674 869,91
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	12 674 869,91
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00
OPCVM	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	27 408,76
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	12 702 278,67
Créances et comptes d'ajustement actifs	33 090,25
Comptes financiers	556 462,94
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	589 553,19
Total de l'actif I+II	13 291 831,86

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/04/2025 en EUR	30/04/2025
Capitaux propres :	
Capital	12 740 822,44
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	501 460,51
Capitaux propres I	13 242 282,95
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	13 242 282,95
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	27 408,72
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	27 408,72
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	22 033,85
Concours bancaires	106,34
Sous-total autres passifs IV	22 140,19
Total Passifs : I+II+III+IV	13 291 831,86

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/04/2025 en EUR	30/04/2025
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	468 864,41
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	21 363,41
Sous-total produits sur opérations financières	490 227,82
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-1 710,59
Sous-total charges sur opérations financières	-1 710,59
Total revenus financiers nets (A)	488 517,23
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-218 080,78
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-218 080,78
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	270 436,45
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-40 923,43
Sous-total revenus nets I = (C+D)	229 513,02
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	-182 989,73
Frais de transactions externes et frais de cession	-10 813,28
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-193 803,01
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	30 401,40
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-163 401,61

Compte de résultat au 30/04/2025 en EUR	30/04/2025
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	610 876,23
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-7 079,02
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	603 797,21
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-168 448,11
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	435 349,10
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	501 460,51

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

Le fonds TURGOT OBLIG PLUS cherche à réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence à savoir ESTER CAPITALISE +200bp sur la durée de placement recommandée qui est de trois ans.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/04/2021	29/04/2022	28/04/2023	30/04/2024	30/04/2025
Actif net en EUR	19 213 948,64	20 059 964,21	11 575 372,31	17 655 300,88	13 242 282,95
Nombre de titres	103 907,0923	114 181,0386	65 710,0787	93 972,6953	67 815,1358
Valeur liquidative unitaire	184,91	175,68	176,15	187,87	195,27
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,32	-0,14	3,02	-1,28	-2,40
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,28	1,78	2,74	2,92	3,38

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés au FIA		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	1.20% TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif Le fonds investissant moins de 10% de son actif dans d'autres OPC.
3	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de gestion : De 0 à 0.5% TTC maximum selon la transaction Dépositaire : de 15 € à 100 € par transaction
4	Commission de surperformance	Actif net	30% de la performance au-dela de celle de l'indicateur de reference ESTER CAPITALISE + 200 bp

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part Turgot Oblig Plus	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/04/2025
Capitaux propres début d'exercice	17 655 300,88
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	12 241 046,09
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-17 334 050,57
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	270 436,45
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-193 803,01
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	603 797,21
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments (*)	-444,10 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	13 242 282,95

(*) « Soulte de fusion avec les fonds HASTINGS RENDEMENT (455011) et TURGOT ABSOLUTE RETURN (455003) en date du 04/06/2024. »

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	64 284,9014	12 241 046,09
Parts rachetées durant l'exercice	-90 442,4609	-17 334 050,57
Solde net des souscriptions/rachats	-26 157,5595	-5 093 004,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	67 815,1358	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Turgot Oblig Plus FR0011230549	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 242 282,95	67 815,1358	195,27

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
	+/-					
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	12 674,87	12 465,51	209,36	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	556,46	0,00	0,00	0,00	556,46
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,11	0,00	0,00	0,00	-0,11
Hors-bilan					
Futures	NA	263,56	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		12 729,07	209,36	0,00	556,35

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	1 024,95	1 623,59	4 414,02	5 612,31
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	556,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263,56	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	556,35	0,00	0,00	1 024,95	1 623,59	4 677,58	5 612,31

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	651,42	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	19,76	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	78,71	1,20	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	-0,11	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	751,59	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1 501,48	1,20	-0,11	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	7 710,25	4 964,62	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	7 710,25	4 964,62	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/04/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	8 968,66
	Dépôts de garantie en espèces	23 543,78
	Coupons et dividendes en espèces	577,81
Total des créances		33 090,25
Dettes		
	Dépôts de garantie en espèces	0,01
	Frais de gestion fixe	13 041,31
	Frais de gestion variable	8 992,52
	Autres dettes	0,01
Total des dettes		22 033,85
Total des créances et des dettes		11 056,40

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/04/2025
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes (*)	211 158,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,24
Frais de gestion variables provisionnés	15,69
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	6 906,30
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

(*) Les frais de gestion annuels tiennent compte de factures EMIR pour un montant total de 6 000 euros sur l'exercice, supportés par le fonds.

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/04/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/04/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/04/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2025
Revenus nets	229 513,02
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	229 513,02
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	229 513,02

Part Turgot Oblig Plus

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/04/2025
Revenus nets	229 513,02
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	229 513,02
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	229 513,02
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	229 513,02
Total	229 513,02
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-163 401,61
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-163 401,61
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-163 401,61

Part Turgot Oblig Plus

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/04/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-163 401,61
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-163 401,61
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-163 401,61
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	-163 401,61
Total	-163 401,61
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			12 674 869,91	95,72
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			12 674 869,91	95,72
Assurance			550 046,36	4,15
ASS GENERALI 1.713% 30-06-32	EUR	100 000	88 684,68	0,67
ASS GENERALI 4.083% 16-07-35	EUR	200 000	200 999,36	1,52
SCOR 1.375% 17-09-51	EUR	300 000	260 362,32	1,96
Automobiles			306 906,04	2,32
VOLKSWAGEN LEASING 4.0% 11-04-31	EUR	300 000	306 906,04	2,32
Banques commerciales			1 419 697,80	10,72
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	200 000	198 582,97	1,50
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 3.625% 14-01-32	EUR	300 000	304 388,69	2,30
EFG EUROBANK 4.25% 30-04-35	EUR	200 000	198 116,44	1,50
RCI BANQUE 4.125% 04-04-31	EUR	300 000	307 561,03	2,31
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	200 000	199 382,08	1,51
UNICREDIT 5.375% 16-04-34 EMTN	EUR	200 000	211 666,59	1,60
Composants automobiles			196 793,78	1,49
VALEO 4.5% 11-04-30 EMTN	EUR	200 000	196 793,78	1,49
Construction et ingénierie			299 638,73	2,26
ABERTIS FINANCE BV 2.625% PERP	EUR	200 000	196 600,45	1,48
WEBUILD 4.875% 30-04-30	EUR	100 000	103 038,28	0,78
Electricité			1 088 988,41	8,22
EDF 3.0% PERP	EUR	200 000	198 911,07	1,50
EDF 5.0% PERP EMTN	EUR	200 000	204 627,92	1,55
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.75% 16-01-36	EUR	300 000	303 578,59	2,29
ENEL 4.5% PERP	EUR	200 000	197 869,99	1,49
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 14-03-82	EUR	200 000	184 000,84	1,39
Équipements et instruments électroniques			274 410,00	2,07
IBERDROLA INTL BV 1.825% PERP	EUR	300 000	274 410,00	2,07
FPI Hôtel et Lieu de Villégiature			318 565,73	2,41
COVIVIO HOTELS SCA 4.125% 23-05-33	EUR	300 000	318 565,73	2,41
FPI résidentielles			287 280,88	2,17
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	EUR	300 000	287 280,88	2,17
Hôtels, restaurants et loisirs			418 031,82	3,16
ACCOR 7.25% PERP	EUR	200 000	220 817,42	1,67
LA FRANCAISE DES JEUX 3.625% 21-11-36	EUR	200 000	197 214,40	1,49
Marchés de capitaux			1 129 324,78	8,53
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	100 000	101 851,60	0,77
ABN AMRO BK 5.5% 21-09-33 EMTN	EUR	200 000	218 904,96	1,65
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 5.0% 22-04-34	EUR	100 000	104 880,58	0,79
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 5.25% 22-04-34	EUR	200 000	209 362,97	1,58
MMS USA FINANCING INC 1.75% 13-06-31	EUR	300 000	282 598,54	2,14
VERISURE HOLDING AB 5.5% 15-05-30	EUR	200 000	211 726,13	1,60

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			205 015,71	1,55
EUROFINS SCIENTIFIC SE 5.75% PERP	EUR	200 000	205 015,71	1,55
Pétrole et gaz			785 819,73	5,93
ENI 2.75% PERP	EUR	200 000	189 431,59	1,43
OMV AG 2.875% PERP	EUR	300 000	288 773,01	2,18
SOC NATLA DE GAZE NATURALE ROMGAZ 4.75% 07-10-29	EUR	300 000	307 615,13	2,32
Produits chimiques			202 325,18	1,53
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	200 000	202 325,18	1,53
Services aux collectivités			3 222 481,72	24,34
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	400 000	420 651,51	3,19
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.75% 14-01-32	EUR	200 000	205 909,82	1,55
ENGIE 1.875% PERP	EUR	200 000	177 895,11	1,34
ENGIE 5.125% PERP	EUR	200 000	213 884,71	1,62
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.45% 01-09-43	EUR	400 000	421 492,02	3,18
OMAN GOVERNMENT INTL BOND 6.0% 01-08-29	USD	350 000	322 673,33	2,44
OMAN GOVERNMENT INTL BOND 6.25% 25-01-31	USD	350 000	328 747,92	2,48
POSTE ITALIANE 2.625% PERP	EUR	400 000	384 503,64	2,90
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.0% 28-01-32	EUR	400 000	316 984,03	2,39
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.375% 19-04-27	EUR	150 000	147 717,91	1,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	300 000	282 021,72	2,13
Services de télécommunication diversifiés			482 535,99	3,64
CELLNEX TELECOM 1.75% 23-10-30	EUR	100 000	93 605,14	0,71
ILIAD 4.25% 15-12-29	EUR	100 000	103 857,55	0,78
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	300 000	285 073,30	2,15
Services financiers diversifiés			1 181 984,53	8,93
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.75% 03-02-34	EUR	300 000	307 450,29	2,33
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 25-03-27	EUR	300 000	295 714,73	2,23
EXOR HOLDING NV 1.75% 18-01-28	EUR	300 000	294 234,04	2,22
TIKEHAU CAPITAL 1.625% 31-03-29	EUR	300 000	284 585,47	2,15
Sociétés commerciales et de distribution			305 022,72	2,30
AIR LEASE 3.7% 15-04-30 EMTN	EUR	300 000	305 022,72	2,30
Total			12 674 869,91	95,72

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 0625	2	980,00	0,00	263 560,00
Sous-total 1.		980,00	0,00	263 560,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		980,00	0,00	263 560,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 0625	6	26 428,76	0,00	751 585,07
Sous-total 1.		26 428,76	0,00	751 585,07
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		26 428,76	0,00	751 585,07

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	12 674 869,91
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	980,00
Total instruments financiers à terme - change	26 428,76
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	589 553,19
Autres passifs (-)	-49 548,91
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	13 242 282,95

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part Turgot Oblig Plus	EUR	67 815,1358	195,27

TURGOT OBLIG PLUS

COMPTES ANNUELS

30/04/2024

BILAN ACTIF AU 30/04/2024 EN EUR

	30/04/2024	28/04/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	16 148 565,68	11 312 763,48
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	16 115 093,09	11 231 481,89
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	16 115 093,09	11 231 481,89
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	33 472,59	81 281,59
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	33 472,59	81 281,59
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	43 287,20	63 711,48
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	43 287,20	63 711,48
COMPTES FINANCIERS	1 700 202,83	371 742,18
Liquidités	1 700 202,83	371 742,18
TOTAL DE L'ACTIF	17 892 055,71	11 748 217,14

BILAN PASSIF AU 30/04/2024 EN EUR

	30/04/2024	28/04/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	17 501 248,94	11 195 976,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-120 410,55	198 972,31
Résultat de l'exercice (a,b)	274 462,49	180 423,40
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	17 655 300,88	11 575 372,31
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	33 472,61	81 281,71
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	33 472,61	81 281,71
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	33 472,61	81 281,71
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	121 184,06	22 945,14
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	121 184,06	22 945,14
COMPTES FINANCIERS	82 098,16	68 617,98
Concours bancaires courants	82 098,16	68 617,98
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	17 892 055,71	11 748 217,14

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/04/2024 EN EUR

	30/04/2024	28/04/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SIMEX MINIJGB 0623	0,00	1 289 688,04
EURO BOBL 0623	0,00	589 850,00
FGBL BUND 10A 0623	0,00	542 240,00
EC EURUSD 0623	0,00	625 991,52
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 0624	301 818,99	0,00
SIMEX MINIJGB 0624	1 117 600,86	0,00
EC EURUSD 0624	626 141,26	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

Les valeurs en gras correspondent à des valeurs en attente de l'affectation de la SDG. Par défaut, elles sont classées en « autres opérations ».

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/04/2024 EN EUR

	30/04/2024	28/04/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	28 111,90	4 063,62
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	400 075,61	357 194,15
Produits sur titres de créances	0,00	12 750,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	428 187,51	374 007,77
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	2 550,39	3 981,57
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	2 550,39	3 981,57
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	425 637,12	370 026,20
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	177 353,02	163 450,13
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	248 284,10	206 576,07
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	26 178,39	-26 152,67
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	274 462,49	180 423,40

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, la valorisation résultant de cette méthode spécifique est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les obligations et valeurs assimilées françaises sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour. Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Europe sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.

Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Amérique sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.

Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Asie et Océanie sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.

Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Afrique sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour.

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle; En l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée.

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement.

En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme et dérivés :

Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les contrats à terme conditionnels sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les contrats à terme fermes de la zone Amérique sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les contrats à terme conditionnels de la zone Amérique sont valorisés au cours de compensation du jour.

Devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont évalués au cours de change du jour.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Actions et valeurs assimilés

Les actions et valeurs assimilées sont évaluées à leur valeur actuelle.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les titres de créances sont évalués à leur valeur actuelle.

Actions et parts d'autres OPCVM ou fonds d'investissement

Les actions ou parts d'autres OPCVM ou fonds d'investissement sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à recevoir calculés prorata temporis.

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée des intérêts à payer calculés prorata temporis.

Les créances représentatives de titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

Les titres empruntés ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés sont évalués à la valeur de marché des titres concernés majorée de la rémunération calculée prorata temporis.

Dépôts

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, la valorisation résultant de cette méthode spécifique est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

Devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont évalués au cours de change du jour.

Hors-bilan

Les engagements sur marché à terme fermes sont évalués au cours de clôture des marchés (quantité x nominal ou quotité x cours sur taux de change).

Opération à terme conditionnelle : quantité par delta par quotité par cours de compensation du sous-jacent par devise.

L'engagement hors-bilan relatif au contrat d'échange de taux d'intérêts correspond au nominal du contrat.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,20 % TTC.

Frais facturés au FIA		Assiette	Taux barème
1	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	1.20% TTC maximum
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif Le fonds investissant moins de 10% de son actif dans d'autres OPC.
3	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de gestion : De 0 à 0.5% TTC maximum selon la transaction Dépositaire : de 15 € à 100 € par transaction
4	Commission de surperformance	Actif net	30% de la performance au-delà de celle de l'indicateur de référence ESTER CAPITALISE + 200 bp

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus. Le résultat net du fonds est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution et d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts Turgot Oblig Plus	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/04/2024 EN EUR

	30/04/2024	28/04/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	11 575 372,31	20 059 964,21
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	9 908 447,20	3 998 179,87
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 755 063,62	-12 400 202,68
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	26 729,80	18 903,16
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-19 172,47	-498 776,34
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	83 428,50	1 082 649,63
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-194 591,89	-343 504,09
Frais de transactions	-2 574,98	-3 211,21
Différences de change	33 327,44	-31 184,68
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	716 648,27	-114 425,22
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-684 071,91	-1 400 720,18
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 400 720,18	1 286 294,96
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	34 466,22	-399 596,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-13 670,15	-48 136,37
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	48 136,37	-351 460,04
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	248 284,10	206 576,07
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	17 655 300,88	11 575 372,31

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	16 115 093,09	91,28
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	16 115 093,09	91,28
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Change	626 141,26	3,55
Taux	1 419 419,85	8,04
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	2 045 561,11	11,59

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	16 115 093,09	91,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700 202,83	9,63
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 098,16	0,47
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 419 419,85	8,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	100 580,57	0,57	593 619,45	3,36	4 146 555,52	23,49	1 678 409,56	9,51	9 595 927,99	54,35
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 700 202,83	9,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	82 098,16	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 419 419,85	8,04

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	670 541,28	3,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	22 597,53	0,13	20 111,86	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	32 898,50	0,19	0,00	0,00	1 180,20	0,01	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	82 098,16	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	927 960,25	5,26	1 117 600,86	6,33	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/04/2024
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	42 709,39
	Coupons et dividendes en espèces	577,81
TOTAL DES CRÉANCES		43 287,20
DETTES		
	Achats à règlement différé	100 000,00
	Frais de gestion fixe	19 097,84
	Frais de gestion variable	2 086,22
TOTAL DES DETTES		121 184,06
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-77 896,86

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	54 571,5445	9 908 447,20
Parts rachetées durant l'exercice	-26 308,9279	-4 755 063,62
Solde net des souscriptions/rachats	28 262,6166	5 153 383,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	93 972,6953	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/04/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	175 236,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,20
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	2 116,97
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/04/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/04/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/04/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/04/2024	28/04/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	274 462,49	180 423,40
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	274 462,49	180 423,40

	30/04/2024	28/04/2023
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	274 462,49	180 423,40
Total	274 462,49	180 423,40

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/04/2024	28/04/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-120 410,55	198 972,31
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-120 410,55	198 972,31

	30/04/2024	28/04/2023
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-120 410,55	198 972,31
Total	-120 410,55	198 972,31

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/04/2020	30/04/2021	29/04/2022	28/04/2023	30/04/2024
Actif net en EUR	15 135 935,23	19 213 948,64	20 059 964,21	11 575 372,31	17 655 300,88
Nombre de titres	87 629,7395	103 907,0923	114 181,0386	65 710,0787	93 972,6953
Valeur liquidative unitaire	172,72	184,91	175,68	176,15	187,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	7,91	0,32	-0,14	3,02	-1,28
Capitalisation unitaire sur résultat	0,73	-2,28	1,78	2,74	2,92

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CMZB FRANCFORT 1.125% 19-09-25	EUR	200 000	194 895,49	1,10
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.625% 17-01-31	EUR	100 000	102 848,32	0,59
VOLKSWAGEN LEASING 4.0% 11-04-31	EUR	200 000	200 627,19	1,14
TOTAL ALLEMAGNE			498 371,00	2,83
AUTRICHE				
OMV AG 2.875% PERP	EUR	300 000	278 263,57	1,58
TOTAL AUTRICHE			278 263,57	1,58
BELGIQUE				
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV 3.75% 16-01-36	EUR	300 000	301 630,67	1,70
TOTAL BELGIQUE			301 630,67	1,70
DANEMARK				
ISS GLOBAL AS 0.875% 18-06-26	EUR	300 000	283 486,58	1,61
TOTAL DANEMARK			283 486,58	1,61
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	200 000	192 372,58	1,09
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 5.0% 22-04-34	EUR	100 000	101 327,18	0,57
CELLNEX FINANCE 1.0% 15-09-27	EUR	100 000	91 368,15	0,52
CELLNEX TELECOM 1.75% 23-10-30	EUR	100 000	87 701,31	0,50
TOTAL ESPAGNE			472 769,22	2,68
ETATS-UNIS				
AIR LEASE 3.7% 15-04-30 EMTN	EUR	300 000	293 668,40	1,66
FORD MOTOR CREDIT 2.386% 17-02-26	EUR	200 000	195 548,91	1,11
MMS USA FINANCING INC 1.75% 13-06-31	EUR	300 000	271 033,39	1,53
TOTAL ETATS-UNIS			760 250,70	4,30
FRANCE				
ACCOR 7.25% PERP	EUR	200 000	220 414,97	1,25
ALTAREA COGEDIM 1.875% 17-01-28	EUR	300 000	270 819,47	1,54
AXASA 3 7/8 05/20/49	EUR	200 000	202 666,37	1,15
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.75% 03-02-34	EUR	300 000	302 991,87	1,71
CARMILA 2.125% 07-03-28	EUR	200 000	188 532,70	1,06
CREDIT AGRICOLE SA 2.7% 15-07-25	EUR	200 000	196 780,03	1,12
EDF 3.0% PERP	EUR	200 000	187 264,80	1,06
EDF 5% 31/12/2099	EUR	200 000	201 938,89	1,15
ELIS EX HOLDELIS 1.625% 03-04-28	EUR	300 000	276 816,18	1,57
ENGIE 1.5% PERP	EUR	100 000	89 576,75	0,50
ENGIE 1.875% PERP	EUR	300 000	254 358,37	1,44
ERAMET 5.875% 21-05-25	EUR	200 000	212 758,13	1,21
FNAC DARTY 2.625% 30-05-26	EUR	200 000	200 539,25	1,13
LA POSTE 3.125% PERP	EUR	300 000	293 961,40	1,66
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	100 000	100 580,57	0,57
RCI BANQUE 4.125% 04-04-31	EUR	200 000	200 589,48	1,14
RENAULT CREDIT INTERNATIONAL BANQUE SA 2.625% 18-02-30	EUR	200 000	196 948,82	1,11
SCOR 1.375% 17-09-51	EUR	300 000	239 835,94	1,36
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	200 000	199 751,16	1,13

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TIKEHAU CAPITAL 1.625% 31-03-29	EUR	300 000	265 799,75	1,51
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	200 000	193 318,61	1,10
VALEO 4.5% 11-04-30 EMTN	EUR	200 000	196 659,47	1,12
VEOLIA ENVIRONNEMENT 2.5% PERP	EUR	300 000	271 098,12	1,53
TOTAL FRANCE			4 964 001,10	28,12
GRECE				
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 1.875% 04-02-35	EUR	15 000	12 654,44	0,07
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.875% 12-03-29	EUR	100 000	103 817,05	0,59
TOTAL GRECE			116 471,49	0,66
HONG-KONG				
CGNPC INTL 1.625% 11-12-24	EUR	300 000	296 417,53	1,68
TOTAL HONG-KONG			296 417,53	1,68
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 13-09-24	EUR	300 000	297 201,92	1,68
TOTAL IRLANDE			297 201,92	1,68
ITALIE				
ASS GENERALI 1.713% 30-06-32	EUR	100 000	83 780,54	0,48
ASS GENERALI 2.124% 01-10-30	EUR	100 000	89 149,70	0,50
ENEL 2.25% PERP	EUR	200 000	187 851,75	1,07
ENI 2.75% PERP	EUR	300 000	272 620,17	1,54
ITALIE 4.50% 01/03/26	EUR	1 000 000	1 026 118,80	5,81
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.45% 01-09-43	EUR	400 000	411 889,28	2,33
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 5.25% 22-04-34	EUR	200 000	203 027,44	1,15
POSTE ITALIANE 2.625% PERP	EUR	400 000	352 692,20	1,99
SAIPEM FINANCE INTL BV 3.125% 31-03-28	EUR	300 000	292 336,60	1,66
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	200 000	190 945,66	1,08
UNICREDIT 5.375% 16-04-34 EMTN	EUR	200 000	205 482,50	1,17
WEBUILD 5.875% 15-12-25	EUR	200 000	207 756,54	1,18
TOTAL ITALIE			3 523 651,18	19,96
LUXEMBOURG				
CNH INDUSTRIAL FINANCE EUROPE 1.75% 25-03-27	EUR	300 000	284 959,46	1,61
EUROFINS SCIENTIFIC SE 6.75% PERP	EUR	300 000	331 379,11	1,88
UMG GROUPE VYV 1.625% 02-07-29	EUR	200 000	179 711,21	1,02
TOTAL LUXEMBOURG			796 049,78	4,51
OMAN				
OMAN GOVERNMENT INTL BOND 6.0% 01-08-29	USD	350 000	333 402,40	1,89
OMAN GOVERNMENT INTL BOND 6.25% 25-01-31	USD	350 000	337 138,88	1,91
TOTAL OMAN			670 541,28	3,80
PAYS-BAS				
ABERTIS FINANCE BV 2.625% PERP	EUR	200 000	186 032,68	1,06
ABN AMRO BK 5.5% 21-09-33 EMTN	EUR	200 000	213 990,30	1,21
EXOR HOLDING NV 1.75% 18-01-28	EUR	200 000	188 919,66	1,07
IBERDROLA INTL BV 1.825% PERP	EUR	300 000	258 074,56	1,46
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV 4.5% 25-03-75	EUR	200 000	200 733,64	1,14
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	300 000	270 621,22	1,53
TOTAL PAYS-BAS			1 318 372,06	7,47
POLOGNE				
PKO BANK POLSKI 5.625% 01-02-26	EUR	300 000	306 659,80	1,73

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL POLOGNE			306 659,80	1,73
PORTUGAL				
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	100 000	98 106,70	0,56
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 02-08-81	EUR	100 000	95 697,31	0,54
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 14-03-82	EUR	200 000	174 840,05	0,99
TOTAL PORTUGAL			368 644,06	2,09
ROUMANIE				
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.0% 28-01-32	EUR	150 000	118 328,39	0,67
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.375% 19-04-27	EUR	150 000	143 091,89	0,81
TOTAL ROUMANIE			261 420,28	1,48
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 0.75% 09-06-25 EMTN	EUR	300 000	301 020,54	1,70
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	200 000	199 870,33	1,13
TOTAL ROYAUME-UNI			500 890,87	2,83
SUEDE				
VERISURE HOLDING AB 5.5% 15-05-30	EUR	100 000	100 000,00	0,57
TOTAL SUEDE			100 000,00	0,57
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			16 115 093,09	91,28
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			16 115 093,09	91,28
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0624	USD	5	-16 855,51	-0,10
SIMEX MINIJGB 0624	JPY	-13	9 901,23	0,06
US 10YR NOTE 0624	USD	3	-6 715,87	-0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-13 670,15	-0,08
TOTAL Engagements à terme fermes			-13 670,15	-0,08
TOTAL Instruments financier à terme			-13 670,15	-0,08
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	25 171,86	23 571,36	0,13
APPEL MARGE CACEIS	JPY	-1 664 000	-9 901,23	-0,05
TOTAL Appel de marge			13 670,13	0,08
Créances			43 287,20	0,24
Dettes			-121 184,06	-0,68
Comptes financiers			1 618 104,67	9,16
Actif net			17 655 300,88	100,00

Parts Turgot Oblig Plus	EUR	93 972,6953	187,87
--------------------------------	------------	--------------------	---------------